ARRÊTÉ N°2026-190

OBJET : Travaux d'entretien voirie

Rue du Stade

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du Code de la Route et celles du Code Pénal,

VU la demande de l'entreprise Eurovia en date du 12 novembre 2026,

Considérant qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique dans les voies et places publiques,

ARRETE

Article 1 : Des travaux d'entretien de voirie, seront entrepris, **rue du Stade, du 23 au 25 novembre 2026,** par l'entreprise Eurovia (02.99.05.03.00)

Article 2 : **La rue du stade sera fermée entre la D794 et le rue de l'Ilet pendant 3 jours :**

- Dans le sens d'entrée vers le bourg, déviation vers la rue de Rennes
- Dans le sens de la sortie du bourg, déviation vers la rue de l'Ilet

L'accès restera possible pour les habitants des allées d'Allemagne et d'Irlande et la rue du Stade.

Article 3 : l'entreprise devra prendre les mesures adéquates pour permettre l'accès aux secours.

Article 4 : Le stationnement sera interdit et déclaré gênant, au droit du chantier et sur 30 mètres de part et d'autre.

Article 5 : L'entreprise aura la charge de la pose, du maintien et la dépose de la signalisation (diurne et nocturne) réglementaire.

Article 6 : L'entreprise devra prendre les précautions nécessaires afin de protéger son environnement.

Article 7 : L'entreprise devra après les travaux, enlever tout décombre de matériaux, nettoyer le chantier, réparer tous dommages éventuellement causés et rétablir à ses frais le domaine public dans son état initial.

Article 8 : Toutes les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

Article 9 : Monsieur le Directeur Général des services de la Commune de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, la Direction des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie Autonome Territoriale de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, sont chargés chacun en ce qui les concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté dont il leur sera remis ampliation et qui sera publié et affiché, selon les formes prévues par l'article L 2122-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, le 12 novembre 2026
Le Maire
Jérôme BÉGASSE

Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh
VilledeSaintAubinduCormier


A 84
D 794
D 812
D 226
D 100
GR 37
ZAE Chédeville
ROUTE DE FOUGÈRES
RUE DE L'ÉCU
CHEMIN DES DOUVES
RUE DE LA CHAINE
RUE DE RENNES
RUE DU STADE
RUE DE LA GARENNE
RUE DE LA BOUEXIÈRE
RUE DE VITRÉ
RUE DU BOURG AU LOUP
RUE DES PETITES GACHES
RUE DES LIORBES
RUE FRANÇOISE HÉRITIER
RUE MARGUERITE DURAS
RUE DE LA BELLANGERIE
RUE THOMAS JAMES
RUE DU CALVAIRE
RUE ANNE DE BRETAGNE
RUE DES ROCHERS
RUE DE BÉCHEREL
ROUTE DE BEL AIR
CHEMIN DE L'ÉGRIÈRE
RUE MARCEL LOUVEL
RUE DES SAULES
RUE DES GENÊTS
IMPASSE DES AJONCS
IMPASSE DU BOSQUET
IMPASSE DES PEUPLIERS
IMPASSE DES POMMIERS
RUE DU VERGER
RUE DES BAIERIES
RUE DE LA COINTERIE
ALLÉE DE LA CROIX DIVEL
ALLÉE DU PRÉ D'ANTUERE
ALLÉE DES CORMIERS
RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
RUE DES ROSIERS
RUE DES FORGES
RUE DES HAUTES COURS
RUE DES MONTS D'ARREE
RUE D'ARMORIQUE
RUE DE CHÉDEVILLE
RUE LECLERC
RUE DE LA LIBÉRATION
RUE DE CHÂTEAUBRIAND
RUE EUGÈNE CHASLE
RUE PIERRE MOREL
RUE MICHEL BEAULIEU
RUE DE L'ILET
RUE DU BAS RIVAGE
RUE DU 41E RÉGIMENT D'AVIATION
RUE ÉRIC TABARLY
RUE JOSEPH THOMAS
RUE DU CAPITAINE COUSTEAU
RUE DU MARQUIS DE LA ROUERIE
IMPASSE DOM LECOURSONNAIS
IMP. DU COURALAY
ALLÉE DE PRÉVILLE
ALLÉE DE BRETAGNE
ALLÉE DU LUXEMBOURG
ALLÉE DES PAYS BAS
PLACE DE L'EUROPE
ALLÉE DE MALTE
ALLÉE DE BELGIQUE
AVENUE DE FRANCE
ALLÉE DE GRÈCE
ALLÉE DU PORTUGAL
ALLÉE D'ITALIE
ALLÉE D'ALLEMAGNE
ALLÉE D'IRLANDE
ALLÉE DE SUÈDE
AVENUE DE RICHMOND
ALLÉE DES TILLEULS
ALLÉE DE BROCELIANDE
ALLÉE JEANNE NARDAL
PLACE DU CHAMP DE FOIRE
PLACE DIANE DE POITIERS
PLACE PIERRE DE DREUX
ALLÉE ÉDOUARD PIERRE
CHEMIN DES HARAS
CHEMIN DE BAUDRIN
IMP. RAPHAËL ELIZE
RUE STÉPHANE HESSEL
RUE GISÈLE HALIMI
IMP. TOUSSAINT LOUVERTURE
IMP. ANNA MARLY
RUE JEAN JOUZEL
RUE SIMONE MORAND
RUE LÉONIE CHAPTAL
RUE JOSEPHINE BAKER
RUE JEAN CABUT
RUE MICHEL LEBRIS
RUE MONIQUE BEAUDOUIN
RUE BENOÎTE GROULT
ALLÉE SIMONE DE BEAUVOIR
ALLÉE JACQUELINE DE ROMILLY
ALLÉE OLYMPE DE GOUGES
ALLÉE ÉMILIE DU CHATELET
ALLÉE IRÈNE JOLIOT-CURIE
ALLÉE ÉVELYNE SULLEROT
ALLÉE EDMONDE CHARLES ROUX
ALLÉE CAMILLE CLAUDEL
ALLÉE ROSA PARKS
ALLÉE ANTOINETTE FOUQUE
ALLÉE LUCIE AUBRAC
ALLÉE GERMAINE TILLION
ALLÉE DE LA CARRIÈRE
IMPASSE PIERRE PERRUGAULT
IMPASSE SUSANNE NOËL
CHEMIN DE LA BELLANGERIE
R. FLORENCE ARTHAUD
RUE SIMONE VEIL
LA BELLANGERIE
LE PARC
LE RIVAGE
LA ROUSSELIÈRE
LE PISSOT
LA BUTTE A MOQUET
Bois de Rumignon
ETANG DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Espace naturel Le Verger
Lavoir
PASSAGE HELLEUX
PASSAGE DES POILUS
PLACE A. VEILLARD
PLACE DE LA MAIRIE
RUE DE L'ÉTANG
RUE HEURTAULT
RUE PORTE DE FOUGÈRES
RUE DU FOUR BANAL
R. AUX CHEVAUX
R. DORÉE
R. DU PONT JOACHIM
R. DE LA DOUVE
ARRÊT PAILLOTTE
ARRÊT LA CHAÎNE
Pierre de Dreux
Alix de Bretagne
Jean-Baptiste Le Taillandier
Sainte Anne
Sainte Thérèse
VOIR CIRCUIT DÉCOUVERTE AU VERSO
MECÉ
LIVRÉ-SUR-CHANGEON
VITRÉ
LA BOUEXIÈRE
Ruisseau de la Biennais
Ruisseau des Vallées
Zone de travaux
Interdit sauf riverains
déviation